

ANNEXE A LA DELIBERATION DU 22 JUIN 2026

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le



ID : 079-200041317-20260622-C__23_06_2026-DE

AMORTISSEMENT DES BIENS CORPORELS ET INCORPORELS ACQUIS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2026
BUDGET PRINCIPAL-NOMENCLATURE M57

Biens de faible valeur : Tout bien d'investissement d'un montant inférieur à 500 € TTC s'amortit sur une durée d'un an l'année suivant son acquisition				
(1) L= Linéaire / P= Linéaire Prorata temporis				
Article	Libellé	Type (1)	Durée	Observations
Immobilisations incorporelles				
Frais d'études et d'insertion (si non suivis de réalisation) : c/20xx				
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	L	10 ans	
2031	Frais d'études	L	5	Toutes les études visant à la réalisation de travaux d'investissement. Dans le cas contraire, utiliser le c/617 (fonctionnement)
2032	Frais de recherche et de développement	L	5	
2033	Frais d'insertion	L	5	Frais de publication et d'insertion des appels d'offres dans le cadre de la passation des marchés publics
Subventions d'équipement versées : c/204xx				
204xx1	Subventions d'équipement versées - Biens mobiliers, matériels et études	L	5	
204xx2	Subventions d'équipement versées- Bâtiments et installations	L	30	
204xx	Subventions d'équipement versées - Projets d'infrastructure d'intérêt national	L	30	
Logiciels : c/2051				
2051	Concessions et droits similaires (brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires)	P	5	Y compris la constitution d'une base de données
2051	Concessions et droits similaires (brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires)	P	Durée de validité des biens acquis	Certificats de signature RGS...

ANNEXE A LA DELIBERATION DU 22 JUIN 2026

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le



ID : 079-200041317-20260622-C__23_06_2026-DE

AMORTISSEMENT DES BIENS CORPORELS ET INCORPORELS ACQUIS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2026
BUDGET PRINCIPAL-NOMENCLATURE M57

Biens de faible valeur : Tout bien d'investissement d'un montant inférieur à 500 € TTC s'amortit sur une durée d'un an l'année suivant son acquisition				
(1) L= Linéaire / P= Linéaire Prorata temporis				
Article	Libellé	Type (1)	Durée	Observations
Autres immobilisations incorporelles : c/208x				
2087	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	P	5	Etudes, logiciels, licences... reçus au titre d'une mise à disposition
Immobilisations corporelles				
Terrains : c/211xx - c/2171x				
2111 à 2118	Terrains nus, de voirie, aménagés autres que voirie, de gisement, bâtis, cimetière, bois et forêts et autres terrains		Non amortissable	Parkings, terrains arborés...
21711 à 21718				
Agencements et aménagements de terrains : c/212x - c/2172x				
2121 - 21721	Plantations d'arbres et arbustes	P	15	Aménagement espaces verts
2128 - 21728	Autres agencements et aménagements de terrains	P	15	Enrobé parkings, raccordements canalisations... Si liés à un bien amortissable
2128-21728	Autres agencements et aménagements de terrains		Non amortissable	Enrobés parkings, raccordements canalisations... Si liés à un bien non amortissable
Constructions : c/213xx				
Bâtiments				
21311-217311	Bâtiments administratifs		Non amortissable	Siège...
21314-217314	Bâtiments culturels et sportifs		Non amortissable	Piscine, Gymnase...
21318-217318	Autres bâtiments publics		Non amortissable	
21351-217351	Installations générales, agencements des constructions - Bâtiments publics		Non amortissable	Travaux sur les bâtiments non amortissables
Bâtiments privés				
21321-217321	Immeubles de rapport	P	30	Bâtiments producteurs de revenus (en location)

ANNEXE A LA DELIBERATION DU 22 JUIN 2026

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le



ID : 079-200041317-20260622-C__23_06_2026-DE

AMORTISSEMENT DES BIENS CORPORELS ET INCORPORELS ACQUIS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2026
BUDGET PRINCIPAL-NOMENCLATURE M57

Biens de faible valeur : Tout bien d'investissement d'un montant inférieur à 500 € TTC s'amortit sur une durée d'un an l'année suivant son acquisition				
(1) L= Linéaire / P= Linéaire Prorata temporis				
Article	Libellé	Type (1)	Durée	Observations
21352-21735	Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés	P	15	Travaux sur les bâtiments amortissables : pose climatisation...
Autres constructions				
2138-21738	Autres constructions	P	30	Infrastructures métalliques pour ombrières et câblage et raccordement des installations photovoltaïques
2138-21738	Autres constructions		Non amortissable	
Constructions sur sol d'autrui : c/214x				
2141-21741	Bâtiments publics		Non amortissable	
2142-21742	Immeubles de rapport	P	30	
2145-21745	Installations générales, agencements, aménagements	P	15	
2148-21748	Autres constructions	P	30	
Installations, matériels et outillage techniques : c/215xx				
2151-21751	Réseaux de voirie		Non amortissable	Enrobé...
2152-21752	Installations de voirie		Non amortissable	
21532-217532	Réseaux d'assainissement	P	40	
21533-217533	Réseaux câblés	P	15	Fibre optique...
21534-217534	Réseaux d'électrification	P	15	
21538-217538	Autres réseaux	P	15	
21561	Matériel roulant d'incendie et de défense incendie	P	10	

ANNEXE A LA DELIBERATION DU 22 JUIN 2026

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le

S²LO

ID : 079-200041317-20260622-C__23_06_2026-DE

AMORTISSEMENT DES BIENS CORPORELS ET INCORPORELS ACQUIS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2026
BUDGET PRINCIPAL-NOMENCLATURE M57

Biens de faible valeur : Tout bien d'investissement d'un montant inférieur à 500 € TTC s'amortit sur une durée d'un an l'année suivant son acquisition				
(1) L= Linéaire / P= Linéaire Prorata temporis				
Article	Libellé	Type (1)	Durée	Observations
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	P	10	
215731-215731	Matériel de voirie roulant	P	10	
215738-215738	Autre matériel et outillage de voirie Matériel de protection	P	3	Barrières de sécurité, arceaux de protection, séparateurs de voies, ralentisseurs...
215738-215738	Autre matériel et outillage de voirie	P	10	Matériel spécifique de voirie Signalisation, mâts d'éclairage public, radars pédagogiques, blocs béton, détecteur de réseau...
21578-21578	Autre matériel technique	P	10	
2158-21758	Autres installations, matériel et outillage techniques	P	5	Matériel , équipement ou outillage d'atelier...
2158-21758	Autres installations, matériel et outillage techniques	P	10	Matériel , équipement ou outillage d'atelier, adoucisseur d'eau...
2158-21758	Autres installations, matériel et outillage techniques	P	15	Matériel , équipement ou outillage d'atelier, onduleurs pour panneaux photovoltaïques...
2158-21758	Autres installations, matériel et outillage techniques	P	20	Panneaux photovoltaïques et leur raccordement et câblage si la structure est existante.
Collections et œuvres d'art : 216x				
2161-2176	Œuvres et objets d'art		Non amortissable	
2162-2176	Fonds anciens des bibliothèques et musées		Non amortissable	
2168-2176	Autres collections et œuvres d'art		Non amortissable	

ANNEXE A LA DELIBERATION DU 22 JUIN 2026

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le

S²LO

ID : 079-200041317-20260622-C__23_06_2026-DE

AMORTISSEMENT DES BIENS CORPORELS ET INCORPORELS ACQUIS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2026
BUDGET PRINCIPAL-NOMENCLATURE M57

Biens de faible valeur : Tout bien d'investissement d'un montant inférieur à 500 € TTC s'amortit sur une durée d'un an l'année suivant son acquisition				
(1) L= Linéaire / P= Linéaire Prorata temporis				
Article	Libellé	Type (1)	Durée	Observations
Autres immobilisations corporelles : c/218x				
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	P	Durée du contrat de location	Installations et aménagements incorporés dans des bâtiments dont la collectivité n'est ni propriétaire, ni affectataire ou qu'elle n'a pas reçu au titre d'une mise à disposition (Vidéo protection, déclencheur pour ouverture de portes...)
21828-217828	Autres matériels de transport (non ferroviaire) Moins de 3,5 tonnes	P	7	Y compris, aménagement du véhicule
21828-217828	Autres matériels de transport (non ferroviaire) Plus de 3,5 tonnes	P	10	Y compris, aménagement du véhicule
21831-217831	Matériel informatique scolaire	P	5	Vidéo-projecteurs, écrans numériques interactifs...
21838-217838	Autre matériel informatique (non scolaire)	P	5	Lié à l'activité de bureau Ordinateurs, imprimantes, photocopieurs... Lié au fonctionnement des serveurs centraux Matériel hifi et audiovisuel
21838-217838	Autre matériel informatique (non scolaire)	P	10	Autres matériels de bureau électronique ou électrique
21841-217841	Matériel de bureau et mobiliers scolaires	P	5	
21841-217841	Matériel de bureau et mobiliers scolaires	P	10	
21841-217841	Matériel de bureau et mobiliers scolaires	P	15	
21848-217848	Autres matériels de bureau et mobiliers (non scolaires)	P	5	Relieuse, dymo, plastifieuse...

ANNEXE A LA DELIBERATION DU 22 JUIN 2026

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le



ID : 079-200041317-20260622-C__23_06_2026-DE

AMORTISSEMENT DES BIENS CORPORELS ET INCORPORELS ACQUIS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2026
BUDGET PRINCIPAL-NOMENCLATURE M57

Biens de faible valeur : Tout bien d'investissement d'un montant inférieur à 500 € TTC s'amortit sur une durée d'un an l'année suivant son acquisition				
(1) L= Linéaire / P= Linéaire Prorata temporis				
Article	Libellé	Type (1)	Durée	Observations
21848-217848	Autres matériels de bureau et mobiliers (non scolaire)	P	10	Mobilier urbain : Poubelles, bancs, sanitaires publics, jeux pour enfants...
21848-217848	Autres matériels de bureau et mobiliers (non scolaire)	P	15	Mobilier de bureau, mobilier informatique, mobilier divers (chaises, tables...)...
2185-21785	Matériel de téléphonie	P	3	
2188-21788	Autres immobilisations corporelles	P	3	Equipements de protection individuelle (EPI) de haute visibilité
2188-21788	Autres immobilisations corporelles	P	5	Matériel et petit équipement relatifs aux installations photovoltaïques, aux équipements sportifs et de loisirs....
2188-21788	Autres immobilisations corporelles	P	8	Instruments de musique
2188-21788	Autres immobilisations corporelles	P	10	Equipement général, matériel pour l'entretien des sols, panneaux accoustiques, appareil pour malentendants, chariot, douche, poêle à bois, équipements sportifs et de loisirs, ...
2188-21788	Autres immobilisations corporelles	P	10	Matériel de navigation : Barques, bateaux à pédales, canoës...